



Délibération du Conseil Municipal Séance du 13 avril 2026

L'an 2026, le treize du mois d'avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BORTOT Pascal

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

02/04/2026

Présents :

M. Pascal BORTOT, M. Alain BŒUF, Mme Nathalie PEDRON, M. Dominique BLOT, M. Max DE LA TOUR D'AUVERGNE, M. Christophe ALLEXANT, M. Eric MONCHAUX, M. Michel JANES, M. Christophe LANDORMY, Mme Sarah GADY, Mme Sandra TERRIER, Mme Chloé SORBIER, Mme Lydie JUSTICE, Mme Sophie FOURNIER, Mme Julie KRUMM

Absents excusés :

M. Max De La Tour d'Auvergne, procuration à Mme Lydie JUSTICE

Secrétaire de séance : M. Michel JANES

Objet : Demande d'aide du Conseil Départemental de Côte d'Or dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement forestier - Délibération n°2026-24

Annule et remplace la délibération n° 2026-13 du 2 mars 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de dépressage des parcelles forestières n° 2 sur une surface totale de **2,96 ha** pour un montant total de **4 015,28 € HT** sur la durée du dossier (*dépenses éligibles plafonnées à 3 700,00 € HT*)
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Travaux de dépressage sur jeunes peuplements ainsi que **l'Autorisation de Commencer les Travaux** avant la Commission d'attribution de la subvention
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR			0 %	
CD	Sollicitée	3 700,00 €	40 %	1 480,00 €
TOTAL DES AIDES			40 %	1 480,00 €
Autofinancement		4 015,28 €		2 535,28 €

- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- atteste de la propriété communale des parcelles cadastrales 21585 ZR37 et 57 sur lesquelles le projet de dépressage est situé

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 021-212105852-20260413-DELIB_2026_24-DE

S'LO



Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saulon-la-Chapelle

Le Maire, Pascal BORTOT